

Affiché

du

Au

Le Maire

Commune de ROUMOULES
Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du 11 décembre 2019

Convocation et affichage : 2 décembre 2019

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Annie BARATTA, M. Jean BLANC, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, M. Alain COCUAUD, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Laurent MANUEL, M. Sébastien MOHEN, M. Gilles PRIN-ABEIL, Mme Annie TAXIL, Mme Concetta ZUNINO.

Absent excusé : M. Alain Patrick ROY.

M. Alain Patrick ROY a donné pouvoir à M. Gilles MEGIS

Mme Marie-Christine DEAUZE a été élue secrétaire.

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter le point suivant : photocopieurs école et mairie
Les conseillers acceptent l'ordre du jour.*

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 20 novembre 2019, à l'unanimité.
- ❖ **DPU non exercé** : vente Causin/Preau Gendre F36 et F 522.
- ❖ **N° 2019 - 082 - Ecole tableau interactif matériel informatique** : Demander la subvention pour la dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR 2020) pour ce projet d'un montant de 8 632 euros HT. Faire délibération approuvant ce projet et solliciter la subvention. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 - 083 - Points eau incendie** : le contrôle technique des points d'eau incendie incombe à la commune suivant des modalités fixées au niveau départemental. Accord pour retenir le devis de l'entreprise Geolabo à Ste Tulle d'un montant de 770 euros HT pour faire ce contrôle. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 - 084** : Accord pour l'indemnité à Madame Severine Pacini d'un montant de 151.25 euros net pour l'année 2019. Faire délibération nécessaire. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 - 085 - Transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à la communauté d'agglomération DLVA** : Accord pour ce transfert au 01/01/2020. Faire délibération à l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 - 086 - Modification des statuts de la communauté d'agglomération DLVA** : Faire délibération pour approuver la modification des statuts suite au transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à la communauté d'agglomération DLVA. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 - 087 - Enfouissement réseau Télécom route de Puimoisson** : Accord pour le bon de commande envoyé par Orange pour une étude relative à ces travaux d'un montant de 1 097.12 HT. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 - 088 - Communauté professionnelle territoriale de santé du Verdon** : les CPTS sont des espaces de coordination de prise en charge sociale et médico-sociale des personnes sur un territoire défini. Accord pour adhérer à cette association. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2019 - 089 - Régime indemnitaire RIFSEEP** : Après avoir modifié certains montants annuels maxima, ajouter le groupe de fonction n°1 aux agents de maîtrise et avis favorable du CDG pour la mise en œuvre de ce régime indemnitaire, prendre la délibération nécessaire pour la mise en place de l'IFSE et du CIA avec modifications à compter du 1^{er} janvier 2020. A l'unanimité. Annule et remplace celle du 20 décembre 2017 n° 2017-073.
- ❖ **N° 2019 - 090 Photocopieurs Mairie et école** : Accord pour changer ces photocopieurs suivant la proposition de l'entreprise Mon Bureau avec une location mensuelle, maintenance sur place, consommable compris sauf papier, coût copie noir et blanc et couleur pour une durée de 5 ans. Faire délibération. A l'unanimité.

Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

